

Commune de Versoix

Stratégie de développement de la zone villa

Vous êtes habitants de la zone villas (Zone 5*) de la commune de Versoix et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous.

La modification de la loi sur les constructions** implique la mise en place d'une stratégie de développement de la zone villa par les communes. La commune a mis en place une page internet sur le sujet si vous désirez plus d'informations (<https://www.versoix.ch/sites/travaux/strategie-de-densification-de-la-zone-5-5231>)

La Commune de Versoix a mandaté le bureau TRIBU architecture pour mener à bien cette étude et c'est à ce titre que nous vous adressons ce formulaire.

Les données sont confidentielles et ne seront pas transmises à des tiers. Ces données seront utilisées par TRIBU architecture et le service d'urbanisme de la commune de Versoix dans le cadre de cette étude afin de vérifier l'adéquation de la stratégie en cours d'élaboration avec la réalité du terrain. Ces données pourront également être utilisées pour prendre contact avec vous dans le cadre de la mise en oeuvre de cette stratégie. Les informations données dans ce formulaire ne vous engagent en rien et restent purement informatives.

Des informations statistiques anonymisées seront rendues publiques afin d'étayer cette stratégie de densification***.

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Le temps nécessaire est estimé à moins de 10 minutes.

*La 5e zone est une zone résidentielle destinée aux villas où des exploitations agricoles peuvent également trouver place ; l'activité professionnelle du propriétaire ou de l'ayant-droit peut être admise (gabarit max. 10 m). Vers plus d'informations sur la zone villa <https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro/?share=01653905-d23a-4e1c-afed-8810bfc05d93>

**Loi sur les constructions et installations diverses (LCI), article 59. https://www.ge.ch/sitg/RDPPF/RDPPF-PATRIMOINE/RS/rsg_I5_05.pdf

***Vers plus d'informations sur la stratégie de densification <https://www.ge.ch/dossier/amenager-territoire/planification-communale/densification-qualite-zone-5>

En vous remerciant d'avance,

TRIBU architecture

Questionnaire Zone 5 Versoix Commune de Versoix Stratégie de développement de la Zone Villa. Mars 2022

Informations personnelles

Nom *

Prénom

Prénom

Nom

Nom de famille

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

18-29 ans

30-49 ans

50-64 ans

65 ans et plus

Adresse *

Rte/ Ch.

Rue et numéro

E-mail

exemple@exemple.com

Numéro de téléphone

+00 00 000 00 00

Merci de saisir un numéro de téléphone valide.

Relation à Versoix

Depuis combien de temps habitez-vous à Versoix ? *

- 0 à 1 ans 2 à 5 ans
 6 à 10 ans Plus de 10 ans

Depuis combien de temps habitez-vous à cette adresse ? *

- 0 à 1 ans 2 à 5 ans
 6 à 10 ans Plus de 10 ans

Combien de temps projetez-vous de vivre encore à cette adresse ? *

- 0 à 1 ans 2 à 5 ans
 6 à 10 ans Plus de 10 ans

Perception de la zone villa

Cocher 3 termes qui décrivent le mieux selon vous la zone 5 : *

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> haie | <input type="checkbox"/> rêve de campagne |
| <input type="checkbox"/> intimité | <input type="checkbox"/> jardin |
| <input type="checkbox"/> droit à la vue pour le promeneur | <input type="checkbox"/> verdure |
| <input type="checkbox"/> végétation | <input type="checkbox"/> de l'espace |
| <input type="checkbox"/> propriété | <input type="checkbox"/> promenade |
| <input type="checkbox"/> sociabilité | <input type="checkbox"/> indic |
| <input type="checkbox"/> privilège | <input type="checkbox"/> conviv |
| <input type="checkbox"/> voiture | <input type="checkbox"/> liberté |
| <input type="checkbox"/> autonomie | <input type="checkbox"/> vie de |

Perception de la zone villa

Sur une échelle de 1 à 5, à quel degré êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

La zone villa, c'est "Une transition entre la ville et la campagne." *



La zone villa, c'est "Être propriétaire d'un terrain." *



La zone villa, c'est "Une zone sans lieu de rencontre de type parc ou place." *



La zone villa, c'est "Une succession de jardins qui s'offre au regard du promeneur." *



La zone villa, c'est "L'expression de l'individualité." *



La zone villa, c'est "Le charme d'une architecture domestique." *



zone villa, c'est "Ne pas être vu." *



Intentions propriétaires

Quel est votre statut face à votre logement? *

- Propriétaire Locataire

Si propriétaire :

Avez-vous l'intention de vendre votre propriété à un tiers ? *

- Oui Non
 Ne sais pas

Avez-vous l'intention de transmettre votre propriété à un/des membre-s de votre famille ? *

- Oui Non
 Ne sais pas

Avez-vous l'intention de densifier votre parcelle vous-même ? *

- Oui Non
 Ne sais pas

A quel horizon temporel souhaitez-vous densifier votre parcelle ? *

- 0 à 5 ans 6 à 10 ans
 11 à 20 ans Plus de 20 ans

Voulez-vous être tenu informé par e-mail des prochains évènements de la Commune de Versoix concernant la stratégie de densification de la zone villa ?

- Oui Non

Souhaitez-vous nous laisser un commentaire ?

Ecrivez ici...

Questionnaire à retourner jusqu'au 23 mars 2022 à :
Mairie de Versoix – Mme Isabel GARCIA -
 Route de Suisse 18 – Case postale 107 -1290 VERSOIX